

# PROPOSITION DE DECRET

visant à intégrer les activités extrascolaires  
dans les heures de classe

déposée par les élèves de 6<sup>ème</sup> année  
de l'école communale de Vezin

Le sport, la musique, le théâtre bref les loisirs, c'est important pour les jeunes.  
Et pourtant, aujourd'hui, trop d'enfants sont encore privés d'activités extrascolaires.  
Les raisons sont nombreuses et diverses :

- le manque d'intérêt,
- les difficultés liées aux déplacements,
- les horaires de travail des parents,
- sans oublier les soucis financiers.

Pour y remédier, nous vous proposons d'intégrer ces activités de délasserment dans les journées de classe.

Cela nécessiterait par exemple que du personnel de l'Adeps, des académies ou encore des bénévoles et pourquoi pas des retraités se rendent dans les écoles pour y donner des animations gratuites accessibles à tous.

Soutenir ce projet, c'est offrir à 100% des enfants le droit aux loisirs.

100 % un résultat qui fait rêver que l'on soit petit ou que l'on soit grand !

- a) Considérant que de nombreux enfants n'ont pas la possibilité de pratiquer une activité sportive ou culturelle en dehors des heures scolaires.
- b) Considérant que ces activités sont bénéfiques pour la santé mais aussi le bien-être et l'épanouissement de tous les enfants.
- c) Considérant que l'école veut effacer toutes les inégalités entre les élèves.
- d) Considérant que la Déclaration Universelle des Droits de l'enfant stipule dans son article deux que "Tout enfant a droit à une attention particulière pour son développement physique, mental et social".

Demande au Gouvernement de la Communauté Wallonie-Bruxelles :

1. Que chacun de ses ministres accorde une attention particulière à ce problème qui concerne l'enseignement, le sport et la culture.

2. De réfléchir à la façon d'intégrer certaines activités extrascolaires à la journée de classe.
3. De rencontrer les partenaires possibles que sont l'Adeps, les académies de musique et leurs représentants pour réfléchir et discuter de la possibilité de mettre ce projet sur les rails.
4. De faire de ce sujet une priorité pour l'école de demain et les élèves qui la fréquentent.

Les élèves de 6<sup>ème</sup> année  
de l'école communale de Vezin